

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
89513467400020

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPL Eau Industrielle

POSTE COMPTABLE DE : Agence comptable de EAUINDUS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 2 (2)

BUDGET : EAUX INDUSTRIELLES (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	23
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	25
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	29

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-43 980,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) -11 806,51
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-43 980,00	-11 806,51

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-43 980,00	-11 806,51
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	447 950,08	0,00	-49 980,00	-49 980,00	397 970,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		519 950,08	0,00	-43 980,00	-43 980,00	475 970,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	6 200,00		0,00	0,00	6 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		528 150,08	0,00	-43 980,00	-43 980,00	484 170,08
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
TOTAL		868 150,08	0,00	-43 980,00	-43 980,00	824 170,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**824 170,08****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	480 000,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		480 000,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 205,00		0,00	0,00	6 205,00
Total des recettes réelles d'exploitation		486 205,00	0,00	0,00	0,00	486 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	280 000,00		0,00	0,00	280 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		280 000,00		0,00	0,00	280 000,00
TOTAL		766 205,00	0,00	0,00	0,00	766 205,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**667 183,20**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 433 388,20****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
60 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	215 000,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	220 000,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	435 000,00	0,00	0,00	0,00	435 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	435 000,00	0,00	0,00	0,00	435 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	280 000,00		0,00	0,00	280 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	280 000,00		0,00	0,00	280 000,00
	TOTAL	715 000,00	0,00	0,00	0,00	715 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**904 158,40****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	564 158,40	0,00	0,00	0,00	564 158,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	564 158,40	0,00	0,00	0,00	564 158,40
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	564 158,40	0,00	0,00	0,00	564 158,40
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	340 000,00		0,00	0,00	340 000,00
	TOTAL	904 158,40	0,00	0,00	0,00	904 158,40



R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	904 158,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	60 000,00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-49 980,00		-49 980,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00		6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		-43 980,00	0,00	-43 980,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****-43 980,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**-11 806,51**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**-11 806,51**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	447 950,08	-49 980,00	-49 980,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	95 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	50 000,00	-25 000,00	-25 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	28 303,26	-18 303,00	-18 303,00
611	Sous-traitance générale	83 000,00	-53 000,00	-53 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	60 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	26 143,00	3 857,00	3 857,00
6156	Maintenance	18 386,82	6 613,00	6 613,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	1 017,00	-17,00	-17,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	45 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	0,00	55 770,00	55 770,00
6378	Autres taxes et redevances	20 900,00	-19 900,00	-19 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00	6 000,00	6 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	69 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		519 950,08	-43 980,00	-43 980,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 200,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	6 200,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		528 150,08	-43 980,00	-43 980,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	340 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	340 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		340 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		340 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		868 150,08	-43 980,00	-43 980,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-43 980,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****III
A2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	480 000,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	480 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		480 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	6 205,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	6 205,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		486 205,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	280 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	280 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		280 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		766 205,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	-11 806,51
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-11 806,51
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	215 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	15 000,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	75 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	125 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	220 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	220 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		435 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		435 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	280 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	280 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	61 900,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	29 400,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	52 400,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	25 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	37 200,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	74 100,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		280 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		715 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	564 158,40	0,00	0,00
1068	Autres réserves	564 158,40	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		564 158,40	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		564 158,40	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	340 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	41 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	178 100,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 300,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	92 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	4 600,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	3 200,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	15 800,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		340 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		340 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		904 158,40	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15... 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	2024/02/03 du 19 juin 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Famille de Biens	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau	Canalisations reprise DSP	80
Linéaire		Canalisation fonte grise et acier	75
Linéaire		Canalisations PVC/amiante/ ciment	50
Linéaire		Canalisations PEHD / fonte ductible	99
Linéaire		Canalisations dans usines	40
Linéaire		Vannes	40
Linéaire		Prises et branchements	50
Linéaire		Réservoirs et bâches	40
Linéaire		Aqueducs, galeries, prises d'eau de surface et captages	40
Linéaire		Forages, puits, piézomètres	40
Linéaire		Hydrants	40
Linéaire	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	Installations de traitement de l'eau	15
Linéaire		Dispositifs filtrants	2
Linéaire	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation	Pompes eau	15
Linéaire		Appareillage mécanique et électromécanique	15
Linéaire		Automatismes d'usine	15
Linéaire		Appareils de comptage et de mesure de débit sur installations (dont débitmètres)	15
Linéaire	Organes de relèvement	Télé relèvement Equip. Ens. Radio émetteur	10
Linéaire		Compteurs clients	20
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	Organes de régulation	4
Linéaire	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	Bâtiments industriels,	99
Linéaire		Hangars, magasins	99
Linéaire		Immeubles de bureau et d'habitation	99
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	Clôtures, portails	20
Linéaire		Aménagements	20
Linéaire		Gaines électriques	20
Linéaire		Installations électriques eau	15
Linéaire	Mobilier de bureau	Mobilier de bureau	15
Linéaire	Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	Appareils de contrôle, de mesure et de laboratoire	10
Linéaire	Outillage et matériel	Outillage et matériel	6
Linéaire		Matériel de bureau	5
Linéaire	Matériel informatique	Logiciels de digitalisation, logiciels techniques et de gestion administrative, informatique de gestion	5
Linéaire	Engins de travaux publics, véhicules	Appareils de manutention et de levage (palans, ponts roulants, tapis transporteurs)	8
Linéaire		Poids lourds, véhicules spécialisés et engins de chantier	8
Linéaire		Véhicules légers et de tourisme (y compris achat de véhicules en fin de crédit-bail)	4
Linéaire	Gros entretien, grosse réparation	Etanchéité des réservoirs	15
Linéaire		Autres gros entretien, réparations	15
Linéaire	Aménagements de terrain	Aménagements de terrain	30
Linéaire	Frais d'études	Frais d'études	5
Linéaire	Frais de recherche et développement	Frais de recherche et développement	5
Linéaire	Premier équipement	Stock de démarrage	5
Linéaire	Frais d'insertion	Frais d'insertion	1

IV - ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS						A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de la constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2025
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et Amortissement dérogatoires						
[...]						
Provisions pour risques et charges (2)						
[...]						
Dépréciations (2)						
[...]						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	6 200,00		6 205,00	6 205,00	6 205,00	6 200,00
Provisions pour prime à verser, IDR, CET ... 2024	0,00	31/12/2024	6 205,00	6 205,00	6 205,00	0,00
Provisions pour prime à verser, IDR, CET ... 2025	6 200,00	31/12/2025	0,00	0,00	0,00	6 200,00
Dépréciations (2)						
[...]						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 05/11/2025

Reçu en préfecture le 05/11/2025

Publié le



ID : 033-895134674-20251104-20250302-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-189 158,40	0,00	0,00	-189 158,40
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-189 158,40	0,00	0,00	-189 158,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	564 158,40	0,00	0,00	564 158,40
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-189 158,40	0,00	0,00	-189 158,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	375 000,00	0,00	0,00	375 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	280 000,00	0,00	0,00	280 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf.solde II)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PRIOPRES = A+B		I 280 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilés (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bon à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		280 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]	0,00	0,00	0,00
139	Subv. Invest transférées cpte résultat	280 000,00	0,00	0,00
139111	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat -	61 900,00	0,00	0,00
139118	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Autres	29 400,00	0,00	0,00
13912	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat -	52 400,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	libellé (1)	budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		V 340 000,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participation et créances rattachées...	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		340 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participation et créances rattachées...	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations	340 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	41 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	178 100,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 300,00	0,00	0,00
28153	Installation à caractère spécifique	92 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	4 600,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel	3 200,00	0,00	0,00
28158	Autres Installations, matériel et outillage tech	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et amé	15 800,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39...	Dépréciation des stocks et en cours	0,00	0,00	0,00
481...	Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU INDUSTRIELLE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	397 970,08
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	95 000,00
6062	Produits de traitement	25 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,26
611	Sous-traitance générale	30 000,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	60 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	30 000,00
6156	Maintenance	24 999,82
6231	Annonces et insertions	500,00
6241	Transports sur achats	1 000,00
6256	Missions	200,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	45 500,00
63512	Taxes foncières	18 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	55 770,00
6378	Autres taxes et redevances (autres organismes)	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
	[...]	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00
6512	Droit d'utilisation - Informatique nuage	1 000,00
6541	Créances admises en non valeur	2 000,00
66	Charges financières	0,00
	[...]	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 200,00
6815	Dotation sur provisions pour risques d'exploitation	6 200,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	484 170,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections	340 000,00
6811	Dotations aux amortissements incorporelles et corporelles	340 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	[...]	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	340 000,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	824 170,08

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
	[...]	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	480 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	480 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
	[...]	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
	[...]	0,00
76	Produits financiers	0,00
	[...]	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	[...]	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 205,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitation	6 205,00
Total des recettes réelles		486 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	280 000,00
777	Quote part subvention d'investissement transf cpte resultat	280 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	[...]	0,00
Total des recettes d'ordre		280 000,00
R 002 (5)		667 183,20
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 433 388,20

1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU INDUSTRIELLE (1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
	[...]	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	215 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	15 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	75 000,00
2181	Installation générales, agencements	125 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
	[...]	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	220 000,00
2315	installation, matériel et outillage technique	220 000,00
	[...]	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	[...]	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
	[...]	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
	[...]	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
	[...]	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
	[...]	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	[...]	0,00
20	Dépenses imprévues	0,00
	[...]	0,00
Total des dépenses réelles		435 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	280 000,00
139111	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Agence de l'eau	61 900,00
139118	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Autres (Etat étab. nationaux)	29 400,00
13912	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Région	52 400,00
13913	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Département	25 000,00
13915	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Groupement de collectivité	37 200,00
13917	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Budget communautaire et Fo	74 100,00
041	Opérat° ordre patrimoniales	0,00
	[...]	0,00
Total des dépenses d'ordre		280 000,00
D 001 (4)		189 158,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		904 158,40

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	Subventions d'investissement	0,00
	[...]	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunt en euros	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
	[...]	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
	[...]	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
	[...]	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	[...]	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	[...]	0,00
106	Réserves	564 158,40
1068	Autres réserves	564 158,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
	[...]	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
	[...]	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	[...]	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	[...]	0,00
	Total des recettes réelles	564 158,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections	340 000,00
28121	Amortissements - Terrains nus	41 000,00
28131	Amortissements - Bâtiments	178 100,00
28151	Amortissements - Installations complexes spécialisées	5 300,00
28153	Amortissements - Installations à caractère spécifique	92 000,00
28154	Amortissements - Matériel industriel	4 600,00
28157	Amortissements - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	3 200,00
28181	Amortissements - Installations générales, agencements et aménagements divers	15 800,00
041	Opérat° ordre patrimoniales	0,00
	[...]	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	340 000,00
	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	904 158,40

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du

CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce

budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° de l'AP ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	Crédits de paiement ouverts titre de l'exercice 2025 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer au-delà de 2025 (3)
2023APPEIETUDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023APPEIMATERIEL	11 806,51	0,00	11 806,51	11 806,51	0,00	0,00	0,00
2024APRCOMPTEURS	30 000,00	-30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024APPRESEAUX	20 000,00	98 000,00	118 000,00	12 687,25	80 000,00	80 000,00	25 312,75
2024APXBRANCHEMENTS	90 000,00	-90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024USINES	341 000,00	550 000,00	891 000,00	200 597,25	355 000,00	225 718,12	335 402,75

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

IV

C1.1

C1.1 ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	CDI	CDD ALTERNANTS	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	0	1	0	0
	CADRE	0	0	0	0	0	0
	TSM	0	0	0	0	0	0
	OET	1	0	0	1	0	0
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5) (INFORMATIQUE)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1	0	0	1	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ;
un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;
un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service d'assainissement non collectif	SPANC	01/01/2023	2020-552 (BM) du 18/12/2020	89513467400020	SPIC	Oui
Service de distribution de l'eau	Eau Industrielle	01/01/2023	2020-552 (BM) du 18/12/2020	89513467400020	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22 octobre 2025

Présenté par (1) ,

A le Bordeaux le 04/11/2025

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Bordeaux , le 04/11/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.


Sylvie Cassou-Schotte**Présidente
Régie de l'Eau Bordeaux Métropole**